



## Taux maximum concernant un acompte ?

Par **mimi\_la\_souris**, le **29/08/2008 à 20:29**

Bonjour,  
Est-ce qu'un vendeur (cuisiniste) peut demander un acompte de plus de 80 % ?  
Existe-t-il un texte de loi à ce sujet ?  
D'avance merci !!

Par **Marion2**, le **30/08/2008 à 22:18**

En principe, il ne faut pas verser + de 10% !  
Cette demande de 80% est une aberration !  
Cordialement